

Nouvelles Mainvilloises

REVUE BIMESTRIELLE D'INFORMATION MUNICIPALE
DE MAINVILLIERS

N° 27
Janvier 2006

A la une



par Jean-Jacques
CHATEL, Maire

éditorial

Nouvelle année,
fleurissement, site
Internet et... piscine

A l'heure où vous lirez ces lignes, le mois de janvier sera déjà bien avancé. Cependant, il sera toujours temps de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, vœux de bonne santé (cela reste toujours le bien le plus précieux), vœux de réussite dans vos projets qu'ils soient individuels ou collectifs.



Certes, la situation économique et sociale est loin d'être satisfaisante et cela pénalise encore un trop grand nombre de Mainvilloises et de Mainvillois. Si vous vous trouvez dans cette situation, je vous adresse donc des vœux encore plus chaleureux en vous assurant que nous agissons au quotidien à notre niveau pour vous permettre de retrouver le plus rapidement possible votre voie et votre place dans notre société.

2005 a été à Mainvilliers l'année de la petite enfance avec la construction et l'ouverture de notre pôle petite enfance « Les Mainvillous », cela a été en plus l'année où la ville a obtenu sa 3ème fleur au concours national des villes fleuries.

2006 sera l'année de la communication avec la mise en ligne dans les prochaines semaines de notre site internet. Il doit vous apporter plus d'informations mais aussi plus de facilités pour certaines démarches en mairie. Je vous invite donc à le consulter et à participer au sondage permanent installé sur ce site afin de nous faire connaître vos remarques.

Une note plus pessimiste pour terminer : la fermeture de la piscine des Vauroux. A l'heure où j'écris ces lignes, le Président de l'agglomération a proposé une fermeture définitive. Cela correspond à un choix politique (un seul site nautique sur l'agglomération) que votre conseil municipal unanime a rejeté lors de la séance du 15 décembre dernier. Le choix de conserver un pôle nautique à l'ouest de l'agglomération est une position mûrement réfléchie et nous continuerons à défendre le maintien en activité par la communauté d'agglomération du site des Vauroux. Nous reparlerons donc de ce dossier en 2006.



Fin novembre 2005, Mme la Présidente du jury Régional du Fleurissement nous a informés qu'une troisième fleur était attribuée à la ville de Mainvilliers. La remise des récompenses est programmée pour le printemps 2006. Bravo aux personnels du service des espaces verts.



Piscine des Vauroux

Rendez-vous
en dernière page.



La vie municipale

Agenda prévisionnel

- 16 janvier :**
Réunion de la commission Jeunesse
- 16 janvier :**
Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC
- 18 janvier :**
Réunion de la commission Vie Sociale
- 23 janvier :**
Présentation des vœux du conseil municipal aux responsables éducatifs, économiques et associatifs de notre commune
- 24 janvier :**
Réunion de la commission Sports et Culture
- 25 janvier :**
Réunion du groupe restreint CEL/CTL
- 26 janvier :**
Réunion de la commission Urbanisme-Cadre de Vie
- 30 janvier :**
Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC et d'IVL
- 30 janvier :**
Réunion de la commission Education Jeunesse
- 1 février :**
Commission plénière
- 3 février :**
Réunion de préparation de la St Hilaire 2006
- 9 février :**
Conseil municipal (18h30)
- 13 février :**
Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC
- 27 février :**
Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC et d'IVL
- 3 mars :**
Palmarès sportifs : remise des trophées
- 8 mars :**
Réunion de la commission finances
- 13 mars :**
Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC
- 19 mars :**
Commémoration du 19 mars 1962. Rendez-vous à 10h45 devant l'Hôtel de Ville
- 22 mars :**
Commission plénière
- 27 mars :**
Réunion de concertation avec les responsables de l'OPAC et d'IVL
- 30 mars :**
Conseil municipal (18h30)
- A des dates non programmées :**
- Une réunion par mois entre le maire, l'adjointe à la sécurité et le DDSP
 - Une réunion par mois entre la police nationale, la police municipale et l'adjointe à la sécurité
- **En orange : réunions ouvertes au public**
- CEL : Contrat Educatif Local - CTL : Contrat Temps Libre
DDSP : Directeur Départemental de la Sécurité Publique
IVL : Immobilière Val de Loire (Société qui a acheté des logements SEMMA)
OPAC : Office Public d'Aménagement et de Construction

Sécurité

Rappel du numéro vert
0 800 48 48 73

Communication

Message aux internautes :

Le site officiel de la ville est en cours de réalisation, son ouverture est programmée pour le premier trimestre 2006. Vous pourrez y accéder en tapant **www.ville-mainvilliers.fr**.

Nous vous présentons, ci-contre, le projet de bandeau situé en haut de la future page d'accueil du site.

Conseil Municipal des Jeunes

par Maryse LEGRAND



Les jeunes élus poursuivent leur réflexion sur l'aménagement de nouvelles aires de jeux. Ils ont maintenant finalisé le questionnaire qu'ils soumettront à leurs camarades au cours du 1er trimestre 2006.

Le groupe réuni sur le thème « organisa-

tion d'une journée thématique » a réalisé sa première manifestation dans le cadre du Téléthon. Les jeunes élus ont tenu un stand de chamboule-tout le samedi 3 décembre de 14h30 à 16h30. Un grand merci à Mayléa, Damien et Yann, qui malgré le froid ont animé le stand. Merci aussi à tous les « pâtisseries » qui ont versé leur obole en cuisinant d'excellents gâteaux. Maintenant ils recherchent leur prochain thème, secourisme ? lutte contre le racisme ? ...

Tous ensemble, ils élaborent le contenu du prochain numéro du «MAG », le journal du CMJ.

Conseil Municipal (compte rendu simplifié)

Compte Rendu du conseil municipal du 15 décembre 2005 Extrait de l'ordre du jour :

Action économique de proximité

- **Tarifs 2006 des droits de place pour les commerçants non sédentaires.** (Marché, forains, cirques...). Approuvé à l'unanimité.

Administration Générale

- **Syndicat Electrique Intercommunal du Pays Chartrain :** rapport d'activité 2004. Le Conseil municipal prend acte.

Culture-sports

- **Tarifs 2006 :** école de sports – manifestations et stages – ateliers des arts et de la culture. Approuvé à l'unanimité.

Education

- **Tarifs 2006 :** restauration scolaire – garderie. 29 voix pour – 2 voix contre.

Finances

- **Demandes de subventions dans le cadre de la Dotation Globale d'Equipement :** programmation 2006. Approuvé à l'unanimité.
- **Avances de subventions 2006 pour le CCAS et certaines associations.** Approuvé à l'unanimité.

- **Tarifs 2006 : cimetières.** Approuvé à l'unanimité.

- **Tarifs 2006 : location salle des fêtes-salles de réunions – CSE - Jardins familiaux - Bouldrome.** Approuvé à l'unanimité.

Foncier

- **Déclassement d'une partie du square Gambetta et cession au profit de la société Intermarké.** Approuvé à l'unanimité

Intercommunalité

- **Projet de SCOT** (Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Chartraine) - Sur le contenu du document "SCOT" : avis défavorable = 25 voix - avis favorable 6 voix.

- Demande à M. le préfet de 6 modifications : approuvée à l'unanimité.

- **Devenir de la piscine des Vauroux**

Demande du maintien en activité de la piscine des Vauroux : approuvée à l'unanimité.

Ressources humaines

- Recensement de la population : rémunération des agents recenseurs. Approuvé à l'unanimité.

Site Internet de la ville de Mainvilliers



Petite enfance

par Michèle BONTHOUX

Les Mainvillous

L'inauguration du Pôle Petite Enfance situé au 133 avenue de la Résistance entre la Poste et la Bibliothèque municipale a donc eu lieu le 24 novembre.

Baptisé « les Mainvillous » à la majorité des élus municipaux et membres du CCAS, ce lieu dédié aux tout-petits, accueille sur un même site, la crèche familiale, le Multi-Accueil (M.A.) et des locaux à usage du Conseil Général pour des consultations de Protection Maternelle et Infantile.

Le M.A. est un nouveau service sur notre commune. Il regroupe un accueil régulier et occasionnel des enfants de 10 semaines à 4 ans.

Après inscription auprès de la responsable, Mme Chalafi, et après décision de la commission d'attribution composée d'élus et membres du CCAS, un contrat de placement est rédigé, précisant le temps de présence de l'enfant et le mode de garde proposé. La participation financière demandée aux familles s'appuie sur un taux d'effort proposé par la Caisse d'Allocations Familiales. Il est modulé en fonction du nombre d'enfants à charge, des ressources figurant sur l'avis d'imposition et d'un plafond défini par le Conseil d'Administration du CCAS appliqué aux ressources imposables.

Ouvert depuis le 28 novembre 2005, ce nouvel espace a rapidement trouvé une âme grâce à son aménagement intérieur. Je tiens d'ailleurs à remercier les différentes équipes



municipales qui sont intervenues sur ce site et qui ont rendu possible le calendrier que nous nous étions fixé.

Chacun dans son domaine, a contribué à rendre un lieu "neuf" d'après chantier à un lieu propre, meublé, décoré prêt à recevoir nos jeunes Mainvillois et leur famille.

Martine, Mélanie, Angélique, les trois auxiliaires de puériculture et leur responsable, toutes professionnelles de la petite enfance, mettent tout en œuvre pour accueillir au mieux les tout-petits dans le respect de leur rythme : la séparation avec les parents, la prise des repas, le temps de repos, les jeux et les activités proposés sont les objectifs de leur prise en charge quotidienne. Les repas et les goûters sont préparés par l'équipe de restauration du Foyer M.H. Foucart. Livrés en liaison froide, ils sont réchauffés sur place par Annie qui organise la prise des repas.

Ce pôle, à tous égards, est une réussite. Il répond à un réel besoin des parents et nous avons déjà une liste d'attente importante. Nous pouvons être satisfaits : une ville comme Mainvilliers offre maintenant, un choix de garde multiple puisque nous proposons en tant que service municipal aussi bien un accueil collectif, qu'un accueil en crèche familiale au domicile des Assistantes Maternelles. Ce service ayant été remanié et amélioré, il ne nous reste plus qu'à lui donner les moyens de fonctionner, de perdurer dans le temps, peu-être même de s'agrandir, tout du moins d'offrir en permanence un système de garde de qualité.

Jeunesse

par Maryse LEGRAND

Mission Avenir Jeunes

De plus en plus de jeunes s'adressent aux services de la Mission Avenir Jeunes qui est présente au Centre Socio-Éducatif Jules Verne de Mainvilliers.

Stéphanie PEIGNEY, conseillère en insertion, vous accueille tous les mardis matin à partir de 10 heures.

Vous êtes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire et à la recherche d'un emploi, d'une formation ou d'une solution concernant votre parcours professionnel et social.

Un nouveau dispositif CIVIS (Contrat d'Insertion dans le Vie Sociale) est piloté par la MAJ et ouvre aux demandeurs d'emploi de nouvelles perspectives et de nouveaux droits dans le cadre de leur insertion.

Contact : Mission Avenir Jeunes
2, rue Chanzy 28 000 Chartres
Tél. : 02 37 36 49 50

Jobs d'été 2006 en mairie

Vous souhaitez financer un projet : Bafa, permis de conduire, activités de loisirs, poursuite d'études ...

Vous avez entre 16 et 18 ans et vous habitez Mainvilliers

Vous êtes prêts à découvrir une activité professionnelle

La ville vous donne la possibilité de bénéficier d'un job d'été pendant 2 semaines consécutives au sein de ses services

Le choix des candidats sera effectué lors d'une réunion interne en mairie fin avril/début mai 2006. Les demandes sont étudiées au regard de différents critères :

* respect des délais

*descriptif du projet

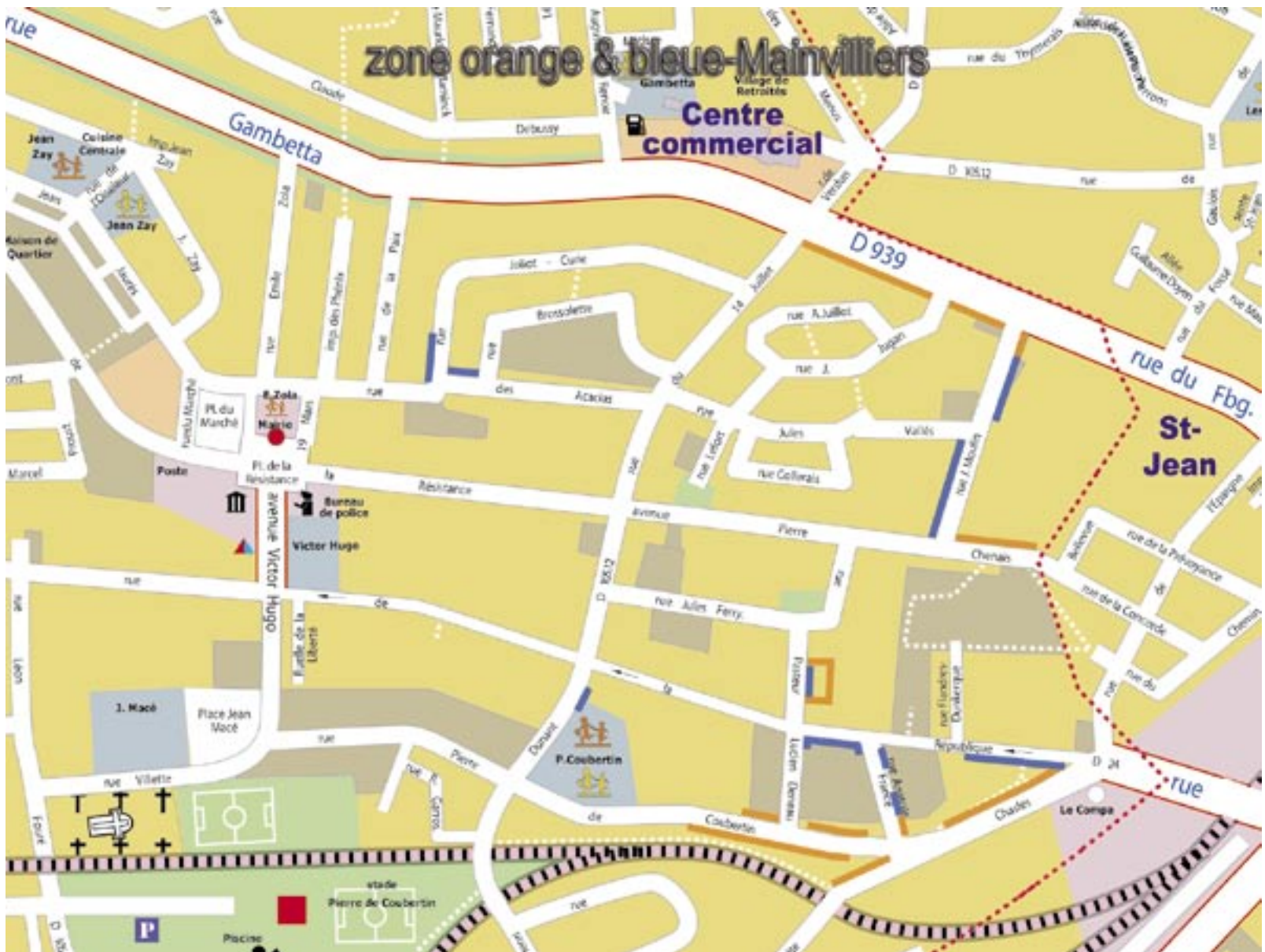
*recherche de la parité filles/garçons

*motivation des demandes en regard des possibilités d'accueil des services

Votre lettre de motivation, accompagnée d'un justificatif de domicile et précisant votre date de naissance, la période où vous souhaiteriez travailler et aussi le projet que vous aimeriez financer, doit parvenir avant le 31 mars 2006 .

Adresser votre courrier à : Monsieur le Maire, à l'attention du Directeur « vie locale », Hôtel de Ville, BP 11013, 28301 Mainvilliers Cedex.

Circulation



Depuis quelque temps, nous vous annonçons l'imminence de la mise en place d'une "zone orange" qui prévoit un stationnement à la demi-journée (avant 13 h et après 13 h). Il suffira d'apposer, de manière visible, son disque "zone bleue" à l'avant du véhicule en indiquant l'heure à laquelle le stationnement commence. Vous pouvez situer l'emplacement de cette zone sur le plan (ci-dessus).

Chaque emplacement sera délimité par des angles de couleur orange.

Nous conserverons également des places dites en "zone bleue" notamment près des commerces afin de faciliter la rotation et ainsi permettre une meilleure accessibilité à ceux-ci. Les emplacements sont délimités par un cadre bleu. Vous pouvez également situer ces emplacements sur le plan ci-dessus.

Les services de police municipale restent à votre disposition pour de plus amples renseignements.

Travaux

Espaces extérieurs Centre commercial Tallemont



Dans le cadre de la 2ème phase des travaux d'aménagement du centre ville, les espaces extérieurs du centre commercial Tallemont vont être réaménagés courant 2006.

Le plan ci-contre définit le périmètre concerné par ce réaménagement. Les travaux devraient durer environ 3 mois. Au jour de rédaction du présent article, la date de démarrage du chantier n'est pas connue.

Pendant la durée des travaux le marché alimentaire sera maintenu. Il est cependant possible que quelques commerçants ne soient pas toujours à leur place habituelle.

Commission culture

Ce ventre-là



Théâtre d'objets par la compagnie du Théâtre de Cuisine de Marseille

Textes et mise en scène : Christian CARRIGNON

Avec : Hadi BOUDECHICHE

VENDREDI 17 MARS 2006

SALLE DES FÊTES DE MAINVILLIERS

À 18H30 (10h pour les scolaires

FOL d'Eure-et-Loir au 02.37.84.05.91)

Spectacle à vivre en famille, durée 1 heure – à partir de 6 ans

Dans le cadre du festival départemental Cornegidouille

Coups de cœur, au pluriel. J'en ai pris des coups au cœur, pendant les 55 minutes de ce spectacle fabuleux. J'ai ri. J'ai pleuré. De vraies larmes, chaque fois. Toute la palette des émotions possibles y est passée.

Hadi Boudechiche, seul sur scène, raconte « son année de CM2 ». Il joue les élèves de la classe et Mademoiselle Annick, leur institutrice. Vingt-six personnages en tout. Cette année-là, le ventre de Mademoiselle Annick a commencé à s'arrondir. Elle ne sait pas trop comment en parler, et les enfants ont tant de questions.

Ce ventre-là est une remarquable performance de comédien. Pour jouer vingt-six êtres différents en cinquante-cinq minutes, chaque détail compte. Tout change, la posture du corps, l'intensité de la voix, l'accent, le regard. Une spectatrice s'émerveillait de retrouver chez Mademoiselle Annick les mêmes postures que chez sa propre institutrice, quelques quarante ans auparavant. Comme un musicien, Hadi joue juste ... et joue également des objets qui l'entourent.

Le spectacle est l'aboutissement d'une résidence d'écriture de Christian Carrignon dans une classe de CM1 de l'école publique St Maudet du Pouldu, (Finistère), et une classe de CM1-CM2 de l'école Ambrosini, (Marseille-Nord), entre mars et novembre 2004.

Extraits de l'article de Léa SOUCCAR-LECOURVOISIER

Renseignements et réservations

A partir du mardi 28 février 2006 :

Mairie de Mainvilliers, service culturel

au 02 37 18 56 80

Tarif public 3,50 €, offert pour les moins de 16 ans.

Ouverture de la billetterie 30 minutes avant le début du spectacle pour retirer vos billets.

Serge Lopez - Trio

VENDREDI 3 FÉVRIER 2006, 20 H 30

SALLE DES FÊTES

Avec :

Serge Lopez : chant, guitare

Jacky Grandjean : chant, basse, contrebasse

Pascal Rollando : chant, percussions.



Serge Lopez et ses deux complices appartiennent à cette scène toulousaine chaleureuse et colorée, bien à l'image des 100 % Collègues et des Motivées dont ils font partie.

Ses racines espagnoles apportent à sa palette musicale, les fières envolées flamencas, les rumbas douces et chaloupées et tous ces clins d'œil au jazz, à la bossa qui viennent l'enrichir.

Avec ce cinquième album, Serge Lopez confirme ses talents de compositeur et de guitariste hors pair, l'inspiration est plus intensément andalouse, l'interprétation toujours aussi fougueuse et virevoltante.

Entouré de musiciens rompus aux explorations les plus intenses entre virtuosité et langage du cœur, Serge Lopez est bien un des fers de lance de cette vague de "Guitares du Monde" de l'hexagone.

Avec Bernard Sandoval, il a appris que sur scène l'enjeu est sérieux et profond quelles que soient les circonstances. "On y défend sa survie." Il ne s'agit pas "d'être celui qui fait du flamenco", mais de jouer de la guitare car c'est un vrai langage : ce trio, par son honnêteté et son dialogue musical en donne toute la mesure.

"Écoutez-les, fermez les yeux, vous ne saurez plus très bien si vous êtes en Andalousie ou à Rio, ce qui est sûr, c'est que vous serez agréablement transporté ; l'ambiance y est chaleureuse, généreuse et ensoleillée comme là-bas !" "Francophilie de la Rochelle"... C'est royal ! Magnifique !" (Mac & Guitares).

Renseignements et réservations à partir du mardi 3 janvier 2006 :

Mairie, service culturel au 02 37 18 56 80 ou "Le Mur du Son" au 02 37 36 54 71.

Tarif : 10 € et 7 € (adhérents du Mur du Son, Etudiants, sans emploi), moins de 12 ans, offert.

Ouverture des portes à partir de 20 h 10 pour retirer les billets.

Histoire et actualité de la laïcité

DU MARDI 31 JANVIER AU VENDREDI 10 FÉVRIER 2006

AU CSE JULES VERNE

Heures d'ouverture : Lundi de 14h à 17h30

Mardi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 - Jeudi et

Vendredi de 9h00 à 12h et de 14h30 à 17h30.

En 1905, la République Française promulgue une loi qui sépare l'Etat des cultes. Elle assure ainsi la liberté de conscience de chaque citoyenne et de chaque citoyen. On peut désormais être religieux, agnostique ou athée sans être favorisé ou défavorisé.

Pendant un siècle, la loi de séparation des Églises et de l'Etat est demeurée une grande loi vivante. Face aux turbulences et aux bouleversements du XXème siècle, la loi de séparation, même modifiée à neuf reprises, reste porteuse du principe fondamental de la laïcité et garantit la liberté de conscience.

- Une exposition en 21 panneaux réalisée par « Vivre en Europe » avec la contribution éditoriale de la Ligue de l'Enseignement retrace l'histoire de ce principe essentiel de notre République en même temps qu'elle s'efforce d'en démontrer toute l'actualité.

- Une animation audiovisuelle permanente sur les débats parlementaires de la loi de 1905 avec de grands acteurs d'aujourd'hui.





Mainvilliers-Chartres Handball

Programme de la nationale 3 des matchs à domicile en février et mars

11 février à Mainvilliers salle Bernard Maroquin - 20 h 30 : contre ROUEN
 26 février à Chartres salle Jean Cochet - 16 h 00 : contre GRAVELINES.
 19 mars à Chartres salle Jean Cochet - 16 h 00 : contre CHAVILLE.

Venez nombreux « Viva MAINVILLIERS !!! »



Harmonie Ecole de Musique

L'association HARMONIE / ECOLE DE MUSIQUE de Mainvilliers regroupe actuellement une centaine d'élèves pour la rentrée 2005/2006.

L'enseignement de l'éducation musicale ainsi que des instruments est proposé depuis l'âge de 5 ans jusqu'aux adultes.

Les disciplines sont :

- Eveil musical pour les petits
- Solfège (jeunes et adultes)
- Saxophone, clarinette, flûte, trompette, trombone, cor, batterie, synthétiseur.

Les musiques d'ensembles :

- Orchestre junior
- Orchestre d'harmonie
- Formation jazz

Tous ces ensembles participent activement à la vie de notre commune (concerts, services officiels, jumelage, fêtes patronales, etc)

Prochain grand rendez-vous :

CONCERT D'HIVER

Dimanche 29 janvier 2006, 15h30

Salle des fêtes de Mainvilliers

Rejoignez-nous au sein de notre association, pour tous renseignements, contactez :

Le Directeur, Philippe GERMOND :

02 37 36 48 80 / 02 37 36 90 73



C.S.Mainvilliers Football

Le CSM Football organise un **SUPER LOTO le samedi 4 mars 2006** à la salle des fêtes de Mainvilliers ; ouverture des portes à 18h30.



"Actualité philatélique"

Par Michel Cellier, Président

Développer la passion du timbre chez les jeunes est l'objectif majeur de l'Association Philatélique de Lucé-Mainvilliers. Cet objectif est également celui de la Fédération Française des Associations Philatéliques en relation étroite avec la Poste.

L'Association pour le développement de la philatélie (ADPhile), sous la présidence de Mme Françoise Eslinger (Directrice du service philatélique de la Poste) a créé pour la première fois en 2005, un magnifique trophée en cuivre sur socle bois, pour récompenser un groupe de jeunes philatélistes.

Ce trophée, qui a été remis à Nancy lors du palmarès de l'exposition nationale du 8 mai dernier, a été remporté par l'équipe de l'Association Philatélique de Lucé-Mainvilliers (Collège Jean-Macé de Mainvilliers).

Toutes nos félicitations à cette jeune équipe de passionnés.

L'Association Philatélique de Lucé-Mainvilliers regroupe ses adhérents au Centre Culturel de Lucé et au Centre social "Jules Verne" de Mainvilliers, le dimanche matin de 10 heures à 12 heures, suivant un calendrier.

Les jeunes se retrouvent le mercredi après-midi de 14 heures à 16 heures, salle Némé du Centre Social "Jules Verne".



Les majorettes de Mainvilliers



Les Majorettes de Mainvilliers ont entamés la saison 2005/2006 avec un effectif de 25 pratiquantes. Le groupe prépare activement les championnats de France DUOS A.F.M.F organisés à Saint Cyr l'École.

Participation aux championnats de France individuels à Vernon(27)le mois d'octobre dernier.

Un podium, une 1ere place en catégorie Excellence 4 et une 10ème en Excellence 3.

Obtention d'un grand prix avec ruban d'honneur aux derniers championnats de France en groupes organisés dans notre commune le 1er mai 2005. Une journée exceptionnelle due aussi bien au temps superbe que nous avons eu qu'à la qualité des prestations des participants.

Quelques chiffres :

44 Troupes venues de l'hexagone

1400 Participants

1300 Visiteurs

Si vous souhaitez bouger, danser tout en pratiquant la technique du bâton, venez nous rejoindre pour profiter de nos activités et de nos sorties.

Entraînements :

Mardi soir : 19h - 21h - Vendredi soir : 19h - 21h

Renseignements

Mr CROTEAU : 06.11.56.72.34 - 02.37.22.47.54

Comité des fêtes

A noter dès maintenant sur votre agenda :

- Un **SUPER LOTO le dimanche 5 mars 2006** à la salle des fêtes de Mainvilliers ; ouverture des portes à 13h30.
- Le traditionnel **VIDE-GRENIER le dimanche 23 avril 2006** sur la place du marché

Mainvilliers Culture Loisirs

L'association Mainvilliers Culture Loisirs comptait, début octobre 2005, pas moins de 535 adhérents. Ses activités sont très variées : randonnées pédestres, tarot, échecs, scrabble, dessin, peinture, danse de salon, jeux à questions et de société, encadrement, travaux manuels, club de lecture et chorale.

De plus, nous organisons des sorties : découvertes de villes, de musées, spectacles. A titre d'exemples, au cours des mois de septembre et octobre 2005 nous sommes allés à Briare pour une croisière sur le pont canal, à Ezy/Eure au musée du peigne, à Paris au musée Rodin, à Provins visiter la ville médiévale ...

Nous organisons aussi des soirées (repas de Noël, galette des rois ...).

Notre chorale se produit lors de diverses manifestations.

Si vous voulez vous distraire ou avoir une activité vous pouvez nous rejoindre.

Pour cela, prenez contact avec la Présidente, Madame CHAURIN, au 02-37-36-81-46, ou écrivez à l'adresse suivante : BP41024, 28301 Mainvilliers.

Notre porte est grande ouverte et vous serez les bienvenus.

Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie



Le Comité F.N.A.C.A. avec ses 149 adhérents (une pensée pour nos sept amis qui nous ont quittés en 2005) a tenu son assemblée générale le 8 octobre 2005 en présence de Monsieur

CHATEL, Maire de Mainvilliers et de Monsieur COGNARD, Président F.N.A.C.A. Départemental. Après les différentes lectures du Président, du Trésorier et du Secrétaire donnant les résultats des activités 2005, le Comité sous l'impulsion du Président LESIEUR, tente de préserver l'organisation de l'ensemble de ses activités.

Le Comité a participé par son don à la journée du Téléthon.

Sans oublier les commémorations patriotiques : 19 mars, 8 mai, 11 novembre, les manifestations du 1er semestre 2006 se dérouleront aux dates suivantes :

- 12 mars : thé dansant,
- et courant juin, un voyage.

Le Président associe l'ensemble des membres du bureau pour vous souhaiter à tous ses meilleurs vœux 2006.

Association des Jumelages

• L'Association des Jumelages poursuit la préparation des manifestations de Pentecôte avec la venue de ses amis de la ville jumelée de Römerberg. Elle rappelle que la journée du samedi est consacrée à une visite du pont Canal de Briare (participation envisagée de 15 à 18 € par personne, visite, repas et transport compris). L'ouverture de ces manifestations sera assurée comme les années précédentes, par la randonnée cycliste. Pour en savoir plus sur l'organisation de ce week-end, nous vous donnons rendez-vous le 27 janvier 2006 à l'Assemblée Générale.

• Le séjour Jeunes (adolescents entre 12 et 16 ans) se déroulera du 17 au 25 juillet 2006. Les jeunes seront hébergés en famille et au CRJS de Chartres. Au programme : visite, sports, baignade. Le coût du séjour s'élève à 130 €.

• Un point noir à notre activité : la Présidente, Mme LE DUIGOU, regrette d'avoir dû prendre la décision de cesser les cours d'allemand, le nombre de participants étant insuffisant pour en assurer l'équilibre financier.

Si vous avez des questions ou si vous êtes intéressés par les échanges ci-dessus, vous pouvez nous contacter au 02 37 21 90 40 (tél./fax./répondeur).

• **Dates à retenir :**

- **Assemblée générale au CSE Jules Verne, 20 h le 27 janvier 2006.**
- **Loto le dimanche 5 février 2006 à la salle des fêtes de Mainvilliers.**
- **Echange de Pentecôte du vendredi 2 juin au lundi 5 juin 2006.**
- **Echanges Jeunes, du lundi 17 juillet au mardi 25 juillet 2006.**



Association "Reconstruire Ensemble"

2 av. de Bretagne 28300 Mainvilliers. Tél. 02 37 36 35 30.

■ Entretien votre intérieur :

Ménage, nettoyage des vitres.

■ Repasser votre linge :

Facturation au poids, panières de linge à déposer à la Régie, possibilité d'aller chercher les panières à domicile (forfait de déplacement en plus).

■ Rénover votre logement :

Peinture, papiers peints, sol (moquette, lino...), petite maçonnerie.

■ Réparer votre logement :

Petits travaux : électricité, menuiserie, plomberie, déménagement.

■ Entretien vos espaces verts :

Bêcher, tailler une haie, tondre une pelouse.

Pour toute information, prendre contact avec Mme PERIER, responsable chantier.

Reconstruire Ensemble "Régie de quartiers" a été distinguée et récompensée par la Préfecture d'Eure-et-Loir pour ses efforts en matière de recrutement des jeunes



La solidarité en action

Centre de Loisirs Jean Charpentier

Depuis le 7 septembre 2005, le Centre de Loisirs Jean Charpentier est géré par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 28).

Cette association, complémentaire de l'école publique, a à cœur de faire vivre au sein du centre de loisirs Jean Charpentier, les valeurs de responsabilité, de solidarité, de citoyenneté, de coopération et de laïcité qui caractérisent son engagement dans la co-éducation des enfants et des jeunes.

En référence à ces valeurs, Aïcha, Fabien et Thierry accueillent tous les enfants de Mainvilliers de 6 à 12 ans, les mercredis après-midi, autour de la thématique "les médias". Le planning prévoit des activités culturelles, scientifiques ou d'expression, telles que la visite d'une radio, la fabrication d'émetteurs, l'élaboration de la Une d'un journal, un petit journal télévisé, la création d'une pub et sa critique, etc.

Des activités plus traditionnelles jalonnent ce planning et l'enrichissent.

A noter que le centre de loisirs organise durant les vacances d'hiver 2006, un séjour montagne pour les adolescents.

Renseignements : Centre de Loisirs Charpentier

2 avenue Victor Hugo, 28300 Mainvilliers
Aïcha El Haïrech, directrice, 02 37 21 35 87
ou 06 20 12 69 47.





Entre VOUS & NOUS

Nouveaux habitants

Vous êtes arrivés à Mainvilliers depuis le 1er septembre 2005, nous vous informons, dès maintenant, que la première réunion d'accueil des nouveaux habitants se déroulera le jeudi 11 mai 2006.

Lors de cette manifestation très conviviale, vous pourrez découvrir votre nouvelle commune, faire connaissance de vos nouveaux élus... Si nous vous donnons cette information dès aujourd'hui, c'est que nous avons besoin de connaître vos coordonnées (Nom, prénom, adresse) afin de vous faire parvenir une invitation.

Vous pouvez nous les transmettre, avant le 31 mars :

- en vous adressant directement à l'accueil de la mairie,
- ou en envoyant un courrier à l'adresse suivante : Hôtel de ville, service communication, BP n° 11013, 28300 Mainvilliers
- ou en transmettant un message à l'adresse e-mail : mairie@mairie-mainvilliers.com.

Comme nous en avons pris l'habitude à Mainvilliers, à cette rencontre de printemps seront associées la remise des récompenses du concours des maisons fleuries et la remise des médailles du travail.

Téléthon

Résultats 2005

Les 20 manifestations mainvilloises ont permis de récolter :

6061,93 €

Un grand merci à toutes les donatrices et tous les donateurs qui, à Mainvilliers, ont participé à ce grand moment de solidarité et un grand « coup de chapeau » à toutes celles et ceux qui ont assuré l'organisation de ces manifestations ou fait des dons au nom de leur association :

- les écoles de Mainvilliers : maternelle Jean Zay, élémentaires Pierre de Coubertin, Emile Zola et Jean Zay, le collège Jean Macé,
- le foyer Marie-Hélène Foucart, l'école municipale des sports,
- le Centre Socio Educatif Jules Verne, le Centre de loisirs Jean Charpentier, les associations : Mainvilliers Culture Loisirs, l'Harmonie municipale, La Vaillante, le Comité FNACA de Mainvilliers, le Comité de Hammeau de Seresville, l'Association des Jumelages, le Comité des Fêtes associé pour l'occasion au CSM Football et au club des Majorettes, le CSM basket, le CSM Handball, l'Association Sportive des Cheminots (Boules lyonnaises), l'Entente Sportive Beaulieu (Boules),
- les services de la mairie (service communication et services techniques), les citoyens associés, les élus.

Infos pratiques

Recensement de la population du 19 janvier au 25 février 2006

Conformément à la Loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, **le recensement de la population a lieu tous les ans** dans les communes de plus de 10 000 habitants. Il est effectué à partir d'enquêtes par sondage, auprès d'un échantillon de la population (8 % des logements). Les personnes concernées ont reçu début janvier 2006 un courrier du Maire. Les données seront collectées au plus tard le 25 février 2006 et seront ensuite traitées par l'I.N.S.E.E. Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs, identifiables par leur carte officielle, et de **remplir le plus méticuleusement possible** les questionnaires. **Les informations recueillies ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.**

Nouvelles Mainvilliers

REVUE BIMESTRIELLE D'INFORMATION MUNICIPALE DE MAINVILLIERS

Directeur de la publication : Jean-Pierre PRADEAU

Rédaction : Mairie de Mainvilliers

Réalisation/Impression SETAEL

6, rue Francis Vovelle • 28000 Chartres

Tél. 02 37 88 11 20

Tirage à 5 100 exemplaires

Tribune libre

Pour la majorité municipale, Philippe LEVALET, conseiller municipal

Pourquoi tuer les Vauroux ? Est-ce une euthanasie ?

Les expertises affirment un risque d'effondrement du faux plafond et des corrosions importantes visibles sur la charpente. Elles sont provoquées par la condensation sur la toiture froide et aggravées par l'arrêt de ventilation.

Mais seule une expertise avec sondages, mesures, calculs, par un bureau d'étude Charpente, permettra de connaître son état. Cela permettra de définir les coûts et les délais d'une remise en état pour une réouverture.

La maladie est connue et guérissable, l'état du malade et le coût du traitement à préciser.

Est-ce pour rentabiliser le centre aquatique et la patinoire ?

Financièrement, il faudra probablement choisir entre la fin des Vauroux et une modification du projet de centre aquatique.

Est-ce pour concentrer sur Chartres les équipements Communautaires ?

Est-ce pour réutiliser le site des Vauroux ? Cela semble probable.

Mainvilliers doit-elle reprendre la piscine des Vauroux ?

Cette piscine a un usage Métropolitain, il est donc logique qu'elle soit Communautaire. La charge en travaux et en exploitation serait plus du triple de celle supportée quand les Vauroux dépendaient de Lucé et Mainvilliers. Cela nécessiterait donc des sacrifices et une hausse des impôts.

Le bon sens, la mobilisation de tous, sont donc nécessaires pour obliger la Communauté d'agglomération à sauver les Vauroux.

L'opposition municipale a décidé de ne plus participer à la tribune libre de "Nouvelles Mainvilloises"

Intercommunalité

par Jean-Jacques CHATEL

La piscine des Vauroux

Les faits :

Au 1er janvier 2001, sur décision du conseil communautaire et des conseils municipaux des 7 communes de l'agglomération, les trois piscines de l'agglomération - les deux appartenant à la ville de Chartres et celle du syndicat des vauroux (Lucé- Mainvilliers) - sont transférées à la communauté d'agglomération.

Le 5 juillet 2004, sur proposition du Président Gorges, le conseil communautaire vote la construction d'un centre nautique évalué à 40 millions d'euros et le maintien en activité de la piscine des Vauroux.

Courant 2005, le Président Gorges déclare à un journaliste qu'il n'y aura pas d'acharnement thérapeutique sur la piscine des vauroux. Il le réaffirme lors du conseil communautaire du 21 octobre.

Le 2 décembre dernier, nous apprenons par la presse que la piscine des vauroux est fermée.

Le 8 décembre, les services du Président remettent lors de la séance de la commission finances une délibération proposant une fermeture (définitive) des Vauroux.

Le 16 décembre, après avoir fait effectuer très rapidement une expertise très partielle de la charpente de la piscine, le Président affirme, lors de la séance du conseil communautaire, que celle-ci est à changer complètement et évoque des travaux de l'ordre de 4 millions d'euros. Il refuse d'envisager l'idée que la communauté d'agglomération réalise des travaux sur ce site et propose de ... redonner la piscine à Mainvilliers. Il annonce enfin la tenue d'un conseil communautaire sur ce sujet en janvier ; à l'heure où j'écris ces lignes, la date retenue est le mercredi 18 janvier à 20 h 30.

la position du conseil municipal de Mainvilliers :

Lors de sa séance du 15 décembre dernier, celui-ci a demandé à l'unanimité que « le site des vauroux soit maintenu en activité de façon durable afin d'être le 2ème pôle nautique de l'agglomération et ceci à budget global constant ». Il a demandé également à ce que « la période de fermeture pour travaux de mise en sécurité soit la plus courte possible d'ici l'ouverture du nouveau centre nautique ».

En fait, le conseil municipal demande seulement à la majorité politique de la communauté d'agglomération de respecter le vote émis le 5 juillet 2004.

SCOT (Schéma de COhérence Territoriale de l'agglomération chartraine)

A la date de rédaction du présent article, une enquête publique sur le projet de SCOT est programmée en 2006, le 18 janvier de 14h à 17h, le 26 janvier de 15h à 18h et le 15 février de 9h à 12h. Ces dates seront vraisemblablement reportées.

Nous faisons appel à votre esprit de citoyenneté pour participer nombreux à cette enquête lorsqu'elle aura lieu.

Adresses et téléphones utiles

URGENCES

POMPIERS

Tél. 18 depuis un poste fixe

Commissariat de POLICE

Tél. 17 depuis un poste fixe

57, rue du Dr Maunoury à Chartres

Ouvert du lundi au samedi et de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Tél. : 02 37 24 75 39

SAMU 28

Tél. 15 : depuis un poste fixe

Hôpital de Chartres

Tél. : 02 37 30 30 30

Clinique Saint François

2, rue Roland-Buthier

Tél. : 02 37 18 41 00

Médecins généralistes

M. Dousset, 41 rue Pierre de Coubertin

Tél. : 02 37 21 38 01

M. Gougis, 19, rue de la Libération

Tél. : 02 37 36 15 95

M. Maestracci, 85, rue de la République

Tél. : 02 37 21 67 99 - 06 82 40 75 28

M. Montloin, 9, rue des Acacias

Tél. : 02 37 21 54 55

M. Moubayed, 124, rue de la République

Tél. : 02 37 36 81 55

Psychologue Psychothérapeute

M. Bodènes, 79, rue de la République

Tél. : 02 37 21 39 08

Chirurgiens Dentistes

Cabinet dentaire : 37-39, rue de la République

Mme Granger Tél. : 02 37 21 80 62

Mme Ladoire-Berthier Tél. : 02 37 21 29 41

M. Berthier Tél. : 02 37 21 29 41

Mme. Balossier Tél. : 02 37 21 29 41

M. Hennequin Tél. : 02 37 21 29 41

M. Laigneau Tél. : 02 37 21 29 41

Clinique Dentaire Mutualiste

13, rue Aristide-Briand. Tél. : 02 37 36 59 32

Pharmacies

Pharmacie Massa, 56, rue Joliot-Curie

Tél. : 02 37 21 17 94

Pharmacie de Tallemont, Place du Marché

Tél. : 02 37 21 60 60

Pharmacie Delaperrière,

43 bis, rue de la République

Tél. : 02 37 36 01 27

Pharmacie Gambetta, 20, rue Gambetta

Tél. : 02 37 21 71 84

Laboratoire Analyses Médicales

Laboratoire Fadat-Mallet

58, rue Joliot-Curie

Tél. : 02 37 21 62 59

Infirmiers(ères)

Mme Barc, 19, rue de la Libération

Tél. : 02 37 21 10 62

Portable : 06 08 61 64 74

M. Lemesle, 19 rue de la Libération

Tél. : 02 37 21 10 62

M. Malléjac, 66 rue Joliot-Curie

Tél. : 02 37 20 07 35

M. Truilhé, 27, place Jean-Macé

Tél. : 02 37 36 08 77

Kinésithérapeutes

M. Buthon, 43, rue de la République

Tél. : 02 37 36 51 20

M. Le Diagon, Rés. des Acacias Bât.C1

Tél. : 02 37 36 60 43

M. Neveu, 19, rue de la Libération

Tél. : 02 37 21 84 88

M. Trotte, 19, rue de la Libération

Tél. : 02 37 21 84 88

M. Berchon - M. Maupas,

Clinique St-François, 2, rue Roland-Buthier

Tél. : 02 37 18 41 00

Pédicure Podologue

M. Ménager, 19 rue de la Libération

Tél. : 02 37 36 66 94

Mme Delaperrière, 5 rue Anatole-France

Tél. : 02 37 36 88 03

Centre d'Information et de Consultation en Alcoologie et en Toxicomanie

Tél. : 02 37 28 19 22

SIDA Info Service

Tél. : 0 800 84 08 00 (n° gratuit)

Croix Rouge

(M. Goupillon) 77, rue de la République

Tél. : 02 37 36 68 51

MEMENTO

Mairie

Tél. : 02 37 18 56 80

www.ville-mainvilliers.fr

(ouverture 1er trimestre 2006)

Bureaux ouverts au public : Du lundi au jeudi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 30

Vendredi de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 17 h

Fermée le samedi

CCAS

Centre Communal d'Action Sociale

Tél. : 02 37 18 56 79

■ Soins infirmiers à domicile

CCAS de Chartres

32 bd Chasles 28000 Chartres

Tél. : 02 37 18 47 24

■ C.O.D.A.P.A.

58, rue du Grand Faubourg - B.P. 243

28000 Chartres

Tél. : 02 37 84 08 00

■ Foyer restaurant Marie-Hélène Foucart

3, rue du 14 Juillet

Tél. : 02 37 21 22 86

■ Résidence Bauden (pour personnes âgées)

10, rue du 14 Juillet

Tél. : 02 37 36 35 50

■ Résidence Millochau

8, rue A.-Lefort

■ Service des soins infirmiers à domicile

S'adresser au CCAS de Mainvilliers

Tél. : 02 37 18 56 79

ou au CCAS de Chartres 34, bd Chasles.

Tél. : 02 37 20 25 00

Ecoles

Ecoles élémentaires

■ Pierre-de-Coubertin : Directeur : M. Pigeard

Rue Henri Dunant. Tél. : 02 37 36 44 93

■ Emile-Zola : Directrice : Mme Moune

Rue du 19-Mars-1962. Tél. : 02 37 21 12 83

■ Jean-Zay : Directrice : Mme Mayet

Rue Jean Zay. Tél. : 02 37 36 42 86

Ecoles maternelles

■ Pierre-de-Coubertin : Directeur : M. Michel

Rue Henri Dunant. Tél. : 02 37 21 82 27

■ Jean-Zay : Directrice : Mme Mayet

Rue Jean Zay. Tél. : 02 37 36 44 20

■ Victor-Hugo : Directrice : Mme Cauchi

Avenue Victor Hugo. Tél. : 02 327 21 12 14

■ Léon-Gambetta : Directrice : Mme Cornu

Rue Henri Matisse. Tél. : 02 37 36 37 72

Collèges - Lycées

■ Collège Jean-Macé

Place Jean Macé. Tél. : 02 37 21 32 64

Principal : M. Faurie

■ Lycée d'Enseignement Adapté

Rue du Château d'Eau. Tél. : 02 37 18 29 00

Directeur : M. Defrance

Institut Médico-Educatif

■ Boromei-Debay

Rue de la République. Tél. : 02 37 21 06 90

Directeur : M. Huard

Pole petite enfance "Les Mainvillous"

133, avenue de la Résistance

Crèche familiale

(pour les enfants de 3 mois à 3 ans)

Inscriptions le lundi de 17h à 18h30 et le samedi

de 9h à 11h30 auprès de la Directrice Mme Mé-

léard. Tél 02 37 21 33 43

Multi-accueil

Pour un accueil régulier ou occasionnel d'en-

fants de 10 semaines à 4 ans (non scolarisés)

Inscription sur rendez-vous aux horaires

d'ouverture de l'établissement, 7h30 à 18h30.

Tél : 02 37 36 19 59

Centre de Protection Maternelle et Infantile

Contraception, suivi de grossesse, consultation

de nourrissons.

Actuellement situé au 36 rue Henri Dunant, il

intégrera le pôle Petite Enfance au cours du 1er

trimestre 2006. Tél : 02 37 21 85 21

Roule Bonhomme

27, rue Jean-Jaurès.

Tél. : 02 37 21 16 86.

Ouverture en période scolaire uniquement le

lundi et le jeudi de 14 h 00 à 17 h 00, le mardi de

9 h 00 à 11 h 30.

Espace de rencontre et de jeux pour les jeunes

enfants (moins de 4 ans) et leurs parents.

Service sociaux

Centre Médical Scolaire

Rue du 19-mars-1962. Tél. : 02 37 21 30 97.

Centre d'économie sociale et familiale

Mme Conan - Espace social CAF,
6, rue du Cdt Chesnes, Chartres.

Tél. : 02 37 18 08 70

Conseiller juridique au CSE

137, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 17

M. Veyssières (dernier vendredi
et 2^{ème} lundi du mois)

Ecrivain public au CSE

137, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 17

Permanence lundi de 13 h 30 à 16 h 30

Permanence des assistants sociaux du Conseil Général

Certains jours de la semaine au CSE

137, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 00

Bibliothèque municipale

Jean de la Fontaine

131, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 21 84 57

Centre Socio-Educatif Jules Verne

137, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 00 (Directeur M. Lesage)

Maison de quartier

140, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 18 00 06 et 02 37 18 12 36

Centre de Loisirs Jean Charpentier

2 av. Victor Hugo

Tél. : 02 37 21 88 83

Electricité

Régie du Syndicat Electrique du Pays Chartrain

Tél. : 02 37 91 80 00

12, rue du Président Kennedy, 28110 Lucé

Gaz de France. Accueil téléphonique

Tél. : 0 810 28 00 28

18, rue de la Tonnellerie, 28000 Chartres

Service des Eaux

Tél. : 02 37 35 17 29

5, rue Charles Coulobis, 28000 Chartres

Service d'assainissement

et d'enlèvement des ordures ménagères

Chartres Métropole. Tél. : 02 37 91 35 20

3, rue Charles Brune, 28110 Lucé

Bureau de Poste

135, avenue de la Résistance

Tél. : 02 37 84 13 70

Perception de Chartres-Banlieue

Trésorerie Principale. Tél. : 02 37 91 23 83

8, impasse du Quercy, 28110 Lucé

Musée "Le Compa"

Conservatoire du Machinisme

et des Pratiques Agricoles

1, rue de la République, Mainvilliers

Tél. : 02 37 36 11 30

Service du Culte

Catholique (l'Abbé Roux)

Rue Esther-Vilette. Tél. : 02 37 21 15 33

Protestant, 20, rue St-Thomas à Chartres

Tél. : 02 37 28 10 43

Musulman (M. Zakrouti)

Tél. : 02 37 36 93 29

Nouveaux tarifs 2006

Tarifs restauration scolaire	Tarif réduit*	Tarif normal*
1 enfant	2,30	3,10
2 enfants	2,30	3,10
3 enfants	2,23	2,98
4 enfants et plus	2,20	2,86
Enfants non inscrits (par jour)		3,57
* Le tarif réduit s'applique pour les familles dont l'impôt sur le revenu n'excède pas 773 €		
Tarifs garderie municipale	Tarif réduit*	Tarif normal*
Jours scolaires		
- par jour	1,10	1,88
- par trimestre	53,00	91,80
Mercredi après-midi		
- par jour	2,45	4,24
- par trimestre	25,50	43,90
Enfants non inscrits (par jour)		4,88
Vacances		
- par jour	3,37	5,81
- par semaine	15,30	26,52
Enfants non inscrits (par jour)		6,68
Prix du repas : voir tarifs restauration scolaire		
* Le tarif réduit s'applique pour les familles dont l'impôt sur le revenu n'excède pas 773 €		
Tarifs école de sport	Tarif 2006 Mainvillois	Tarif 2006 Non Mainvillois
Adhésion (par trimestre)	5,00	7,50
1 stage	16,00	24,00
2 stages	26,00	39,00
3 stages	31,00	46,50
Ateliers des arts et de la culture		
Participation trimestrielle	5,00	7,50

Tarifs de location de la salle des Fêtes et des salles municipales (par jour)

Associations mainvilloises	Périodes	Salle des Fêtes	Salle Polyvalente du CSE ou 2 salles Victor Hugo	1 salle Victor Hugo ou salle des jardins familiaux
Manifestations publiques	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	gratuit gratuit	gratuit gratuit	gratuit gratuit
Manifestations privées	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	141,00 282,000	gratuit gratuit	gratuit gratuit
Assoc. départementales (+organismes sociaux et services publics)	Périodes			
Manifestations publiques	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	141,00 282,00	43,00 86,00	22,00 44,00
Manifestations privées	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	282,00 564,00	86,00 172,00	44,00 88,00
Autres associations	Périodes			
Manifestations publiques	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	282,00 564,00	86,00 172,00	44,00 88,00
Manifestations privées	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	564,00 1 128,00	172,00 344,00	88,00 176,00
Particuliers et entreprises mainvillois	Périodes			
	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	282,00 564,00	86,00 172,00	44,00 88,00
Particuliers et entreprises de l'agglomération Chartres Métropole	Périodes			
	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	564,00 1 128,00	172,00 344,00	88,00 176,00
Autres cas	Périodes			
	du lundi au vendredi samedis, dimanches et jours fériés	846,00 1 692,00	258,00 516,00	132,00 264,00
Caution (* pour jardins familiaux)		1 500,00	500,00	250,00 500,00 (*)